

LITTORAL

Ports d'Occitanie : la révolution qui valait 1 milliard

L'Union des villes portuaires d'Occitanie s'est réunie mardi à Gruissan. L'occasion de présenter la stratégie de promotion touristique et de développement économique des ports régionaux et de rappeler le très gros investissement qui l'accompagne.

Une centaine de maires et directeurs de ports de la grande région étaient réunis mardi au palais des congrès de Gruissan. Didier Codorniou, maire de la commune aux chalets et président du Parlement de la Mer recevait donc à domicile. Particulièrement le Catalan Serge Pallarès, président de l'Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO) qui a présenté la stratégie commune de développement des ports.

« Aujourd'hui, un port est un quartier »

« On travaille en étroite collaboration avec la Région et le Parlement de la Mer, on est partenaires sur le fluvial et le littoral avec le Plan Littoral 21 », rappelle Serge Pallarès. Le Plan Littoral 21 et son enveloppe d'un milliard d'euros utiles aux investissements dans une quarantaine de ports d'Occitanie (lire l'infographie ci-contre). Et si l'investissement est si conséquent c'est parce que le regard porté sur les ports a fait sa révolution. La rélegation des pontons et des petits métiers en seconde voire troisième zone des PLU est résolue. « Aujourd'hui, un port est un quartier de la ville, un lien terre-mer, le port est ancré dans son territoire, assène Serge Pallarès. Le port de vient un atout de développement territorial très fort pour l'arrière-pays ». Une

révolution on vous dit.

« On est une région avant-gardiste »

Des écosystèmes se construisent autour des ports d'Occitanie qui « doivent devenir un élément structurant du territoire, insiste celui qui est aussi président de la Fédération française des ports de plaisance. Il y a un changement de mentalité et de regards sur les ports et on est une région avant-gardiste sur ce sujet ». Et pour accompagner le mouvement, le Plan Littoral 21 (2017-2020) « offre » donc un milliard d'euros (dont un tiers vient de la Région, le reste de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et consignations mais aussi de privés), dont « 600 millions déjà investis depuis 2017 ». Somme faramineuse qui doit doper l'économie du littoral du Languedoc-Roussillon.

Quelle économie bleue ?

D'ailleurs, de quelle économie parle-t-on ? Les chiffres avancés pour l'année 2017, entre 700 et 750 millions d'euros et quelque 7 500 emplois (équivalents temps plein) ne sont que des estimations par rapport à ceux de 2013, derniers certifiés. Trop peu précis donc pour l'UVPO et le Parlement de la mer. Une étude est donc en cours pour réévaluer la richesse produite par les activités portuaires, la plaisance et les activités induites autour des ports (et parfois bien au-delà, dans l'arrière-pays). Une connaissance indispensable « pour optimiser les financements publics », souligne Didier Codorniou. Surtout quand on parle d'un milliard d'euros. « On saura enfin ce que représente précisément cette économie bleue en Occitanie ».

Frédérique Michalak



► A la tribune, les présidents Didier Codorniou et Serge Pallarès entourés notamment de Michel Moly et Thierry del Poso. Photo F. M.



4 nouvelles commissions régionales et 1 nationale

Serge Pallarès, président de l'Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO), a annoncé à Gruissan la création de « quatre grandes commissions » régionales destinées à articuler les efforts de développement des ports de plaisance. Voient ainsi le jour : les commissions « Gestion environnementale et dragage » présidée par Sylvain Cauneilles (Le Barcarès), « Tourisme et promotion » présidée par Thierry Del Poso, maire de Saint-Cyprien, « Emploi, formation et plaisance collaborative » présidée par Robert Crauste, maire du Grau du Roi et une commission « Fluvial » présidée par Muriel Milhau, directrice du port de Capestang.

« J'ai tenu à une parité parfaite entre élus, des maires, et directeurs de ports », souligne

Serge Pallarès. « Ces présidents et leurs commissions vont plancher sur la situation des ports, des entreprises autour des ports, des plaisanciers, de la préservation de l'environnement, de la formation, de l'emploi... », énumère-t-il. Le même Serge Pallarès, avec sa casquette de président de la Fédération française des ports de plaisance cette fois, annonce la création d'une autre commission, nationale celle-là, portant sur « le port du futur » dont la présidence est confiée à Daniel Schemla, directeur du port de Canet-en-Roussillon. Sa feuille de route ? Imaginer le port de demain. Un port autonome en énergie, gestionnaire de ses déchets et zone refuge pour la reproduction d'espèces de poissons Ambitieux.

F. M.